

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

**Conseil d'administration
Séance du 16 février 2012**

Délibération n°2012-01 / CA

Maintien de Jean-Pierre GIRAN dans les fonctions de président du conseil d'administration de PNF à titre intérimaire

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- Vu le souhait du Ministère de tutelle, présenté en séance par le Commissaire du Gouvernement, que Jean-Pierre Giran continue à exercer à titre intérimaire ses fonctions de président du Conseil d'administration jusqu'au 15 juin 2012, par application des dispositions ouvertes par l'article 7 de la loi n° 84-834 relatif à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public,
- Décide de :
 - maintenir Monsieur Jean-Pierre Giran dans ses fonctions de président du conseil d'administration de PNF à titre intérimaire ;
 - l'autoriser, dans le cadre de cet intérim, à exercer l'ensemble des attributions confiées au président par les textes statutaires de l'établissement, ainsi le cas échéant que les délégations données par le conseil d'administration à son président ;
 - fixer l'échéance de cet intérim au 15 juin 2012.
- Décide par ailleurs de le nommer à compter du 15 juin 2012 président d'honneur de Parcs nationaux de France.
-

Fait à Le Tholonet, le 16 février 2012

Le Président de séance



Ferdy LOUISY
1er vice-président du CA

Le Directeur



Michel SOMMIER